

Nombre de membres :

- En exercice : 27
- Présents : 19
- Votants : 25
- Procuration(s) : 7
- Absent(s) excusé(s) : 1
- Absent(s) : 0

CR CM 22/10/2025

Date de convocation :

Le 16 octobre 2025

Date d'affichage :

Le 17 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 22 octobre à 18h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Thierry GENETAY, Maire de la commune de Carignan de Bordeaux, à la mairie, salle du conseil municipal, 24 rue de Verdun, 33 360 Carignan de Bordeaux.

CONVOQUÉS : Thierry GENETAY, Isabelle PASSICOS, Christophe COLINET, Aurélie LACOMBE, Rémy POINTET, Laurent JANSONNIE, Anthony BROUARD, Nicolas RAMON, Julia ZIMMERLICH, Charles ARIS-BROSOU, Karine VIROT, Michel BONNAT, Thierry DEMONS, Sylvie LHOMET, Laetitia GADAIS, Etienne LHOMET, Sandrine LACOSTE, Cédric FLOUS, Cécile PEREZ, Pascal LATORRE, Bernard LACAZE, Anne GOUBAULT, Charlette BERDOY, Frank MONTEIL, Véronique ZOGHBI, Philippe CASENAVE, Isabelle ELLIES

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) :

Laetitia GADAIS pouvoir à Michel BONNAT ;
 Julia ZIMMERLICH pouvoir à Christophe COLINET ;
 Etienne LHOMET pouvoir à Anne GOUBAULT ;
 Laurent JANSONNIE pouvoir à Rémy POINTET ;
 Sylvie LHOMET pouvoir à Thierry DEMONS ;
 Philippe CASENAVE pouvoir à Frank MONTEIL
 Isabelle ELLIES pouvoir à Véronique ZOGHBI.

Excusé(e)(s) :

Karine VIROT

Absent(e)(s) :

-

Secrétaire de séance : Isabelle PASSICOS

*Avant le début des débats et des délibérations, Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal rendent hommage à **Monsieur Patrice Daniaud**, conseiller municipal récemment décédé.*

Une minute de silence est demandée.

QUORUM OK

Secrétaire de séance : Isabelle Passicos à l'unanimité

Validation du PV du 11 06 2025 à l'unanimité des personnes présentes et/ou représentées

OBJET	POUR	CONTRE	ABSTENTION	UNANIMITE
INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL SUITE A LA VACANCE DE SIEGE (DECES)	22		4	
REMPLACEMENT D'UN MEMBRE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE "TRANSITION"				X
APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE CARIGNAN DE BORDEAUX	25		1	
CONDITIONS PARTICULIERES D'UN ACCORD COMMERCIAL BENEFICIAIRE RELATIF A UN PROJET D'EFFICACITE ENERGETIQUE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DES CEE	25			
DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR				X
DECISION MODIFICATIVE 2025-02	22	4		
REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE				X

CREATION D'UN POSTE DE BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE A COMPTER DU 1ER JANVIER 2026	22		4	
CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE À UN BESOIN LIÉ À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ	24		2	
CREATION AU TABLEAU DES EFFECTIFS D'UN EMPLOI D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE A TEMPS COMPLET	22		4	
MODIFICATION DES STATUTS DU SDEEG	22	4		
SOLIDARITE EN FAVEUR DES COMMUNES SINISTREES PAR L'INCENDIE DES CORBIERES				X
DEMANDE DE SUBVENTIONS - DRAC, FEDER ET FONDS VERT POUR LA MEDIATHEQUE	22	2	2	
DEMANDE DE SUBVENTION - DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC) POUR L'EXTENSION DES OUVERTURES AU PUBLIC DE LA FUTURE MEDIATHEQUE COMMUNALE	24		2	
ADHESION AU CONTRAT GROUPE GARANTISSANT LES RISQUES STATUTAIRES POUR LA PERIODE 2026-2029 - AUTORISATION DE SIGNER LE CONTRAT, CHOIX DES GARANTIES, DELEGATION DE GESTION AU CENTRE DE GESTION DE LA GIRONDE				X
ORGANISATION DE REUNIONS PUBLIQUES ET D'ANIMATIONS DANS LE CADRE DES ELECTIONS MUNICIPALES 2026 – FIXATION DES TARIFS DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX COMMUNAUX ET D'ESPACES PUBLICS DE LA COMMUNE				X
RPQS - SIEA				X

Le Secrétaire de Séance
Isabelle PASSICOS

Le Maire de Carignan de Bordeaux,
Thierry GENETAY



DECISIONS DU MAIRE – Période Mai – Septembre :

- Attribution Marché Médiathèque – MAPA – Lots 1 à 11 - Montant HT : 544 170,71 €
- Attribution Marché Subséquent Voie Verte phase 3 - Montant HT : 399 612,50 €
- Arrêté de Déport du 24/09/2025 :

Monsieur le Maire de Carignan-de-Bordeaux se déporte de toute décision, signature ou représentation concernant les affaires relatives au domaine de l'énergie, incluant notamment les conventions, contrats, marchés, subventions, partenariats, et toutes délibérations ou actes relevant de ce champ.

L'instruction, la signature et la représentation de la commune pour ces affaires sont confiées à Madame Isabelle PASSICOS, Première Adjointe au Maire, qui exercera les compétences du maire dans ce domaine jusqu'à nouvel ordre.

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la collectivité,

Informe que les présentes délibérations votées peuvent faire l'objet de recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de leurs publications et de leurs réceptions par le représentant de l'Etat.